



Heures limites de réception par ING des paiements électroniques sortants

ing.be

ING 

Les heures limites sont valables pour les paiements "Straight Through Processing (STP)", lorsque le compte est suffisamment approvisionné pour exécuter le paiement et lorsque l'instruction de paiement est complète et signée valablement.

I. Définitions:

Paiement STP:

Pour les virements en euros (SEPA), un paiement STP est un paiement qui mentionne les numéros de compte corrects (IBAN) ainsi que le nom du donneur d'ordre et du bénéficiaire.

Paiement SEPA:

Virement en euros d'un compte ING belge vers un compte tenu dans l'un des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède. Et aussi Islande, Liechtenstein, Andorre, Monaco, Norvège, San Marino, Suisse.

Paiement standard:

Un paiement standard est exécuté dans les délais définis par les dispositions de la loi relative aux services de paiement.

Pour un virement en euros (SEPA), cela signifie que le paiement arrivera sur le compte du bénéficiaire le jour-même (jour ouvrable bancaire). Si vous effectuez vos virements en euros (SEPA) chez ING, le compte du bénéficiaire sera crédité le jour-même, pour autant que l'heure limite de réception des paiements soit respectée, un jour ouvrable bancaire.

Paiement urgent:

Un paiement urgent est traité avec un jour ouvrable de moins qu'un paiement standard.

Pour les virements en euros (SEPA), il n'est plus nécessaire de choisir l'option 'urgent' pour une exécution rapide car ING traite déjà le paiement standard comme tel. Le paiement arrivera sur le compte du bénéficiaire le jour-même, pour autant que l'heure limite de réception des paiements soit respectée, un jour ouvrable bancaire.

Book transfer :

Virement entre comptes ING belges.

Paiement In-House :

Virement d'un compte ING belge vers un compte ING de l'un des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni.

Date de comptabilisation et d'exécution:

Si aucune date mémo n'est indiquée dans le paiement : le jour de réception.

Si une date mémo est indiquée : le jour de la date mémo. Si la date mémo ne correspond pas à un jour ouvrable bancaire, le paiement sera exécuté le jour ouvrable bancaire suivant.

II. Heures limites de réception par ING des virements en euros (SEPA) sortants:

	A recevoir avant	Exécution
Paiement standard	14h30	Debit = D / Credit = D
Book transfer	16h00	Debit = D / Credit = D
Paiement In-House	16h00	Debit = D / Credit = D
Paiement Salaire (uniquement si paiement multiple)	14h30	Debit = D / Credit = D
Paiement Treasury (uniquement si paiement unitaire)	15h00	Debit = D / Credit = D
Paiement Intra-Company	15h00	Debit = D / Credit = D

Ce document n'a aucune valeur contraignante, ne peut pas être considéré comme une offre et revêt uniquement un caractère informatif. Aucun droit ne peut en découler. Il peut être modifié par ING à tout moment.